Il est probable que la règle sus-mentionnée sera arguée soit aujourd'hui ou demain. J'espère que cela me permettra de faire mon rapport avant la réunion du parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

J. P. MACMILLAN.

R. Pere, écr., Greffier de la Couronne en Chancellerie, Ottawa.

Copie d'un télégramme.

A J. P. MACMILLAN, Guelph.

12 février 1879.

Les votes ont-ils été recomptés? Quand m'enverrez-vous votre rapport?

R. Pope, Greffier de la Couronne en Chancellerie.

OFFICE DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 21 janvier 1879.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du sixième jour du mois de novembre dernier émis par Son Excellence le Général Sir Patrick L. Macdougall, administrateur, et adressé à William J. James, régistrateur comme officierrapporteur pour le district électoral de Marquette, dans la province de Manitoba, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de Sir John A. Macdonald, C.G.B., qui a accepté de la Couronne un office salarié; Joseph Ryan, du Portage la Prairie, avocat, a été rapporté comme dument élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A Alfred Patrick, écuyer, Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

OTTAWA, 21 janvier 1879.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du dixième jour du mois d'octobre dernier, émis par Son Excellence le Couverneur-Général et adressé au Shérif du comté de Huron, comme officier-rapporteur pour le district électoral de la division centre du comté de Huron, dans la province d'Ontario, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada; durant le présent Parlement, aux lieu et place de Horace Horton, écuier, qui a accepté de la Couronne un office salarié, Richard John Cartwright, de la ville de Napanee, écuier, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE.

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A Alfred Patrick, écr., Greffier de la Chambre des Communes, Canada. 3\*